PUBLIÉ LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE

Annonces :

1ère Insertion, la ligne, 10cts.
Insertions subséquentes, 2cts.
Adresses d'affaires, $8 par an.

Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à

FERD. ROBIDOUX,
Editeur-propriétaire

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

PUBLIÉ LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE

Abonnement

Un an.....$2 00
Six mois.....1 00

EN CLUBS

Un an.....$1 50
Six mois.....0 75

PAYABLE D'AVANCE

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE] Shédiac, N. B., Mardi, 14 Décembre 1886. VOL. XX.—No. 45

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr G. A. HARRISON,
SHEDIAC, N. B.
Shédiac, 1er décembre 1871.

Dr J. A. LEGER,
SHÉDIAC, N. B.
18 avril 1877.

Dr L. J. BELLIVAU,
SHÉDIAC, N. B.
Bureau au premier étage de la Freemasons' Hall, où on peut voir le docteur le jour et la nuit.

Dr ED. T. CAUDET,
BUREAU EN FACE DU COLLÈGE ST-JOSEPH,
MEMRAMCOOK.
Ayant reçu les instruments nécessaires pour les opérations des différentes maladies de l'œil, le Dr Gaudet s'occupera de cette branche d'une manière toute spéciale.—10 déc. 79.

Dr H. E. BOISSY,
MEMRAMCOOK, ... N. B.

L'HON. P. A. LANDRY,
AVOCAT,
DORCHESTER, N B.

L'hon. Pascal Poirier,
SÉNATEUR,
AVOCAT,
pour la province de Québec.
RICHIBOUCTOU, N. B.

A. D. RICHARD, L.L.B.,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
DORCHESTER, - - N.B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

W. A. RUSSELL,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE, COLLECTEUR, ETC.,
SHÉDIAC, N. B.
On collecte les comptes avec expédition et on transige avec ponctualité toute affaire confiée.
27 mars 1882.

EDOUARD CIROUARD,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
MONCTON, N. B.,
Bloc-Record (en haut) vis-à-vis le bureau de poste, Main Street.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Hanington & Teed,
PROCUREURS-AVOCATS,
SOLLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
DORCHESTER, N. B.
HON. DANIEL L. HANINGTON, Q. C.,
MARINER G. TEED.
19 février 79.

H. H. JAMES,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
BOUCTOUCHE, N. B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties de la Puissance et des Etats-Unis.—15 mars 83.

JACOB H. HEBERT,
SHÉDIAC, N. B.,

FERD. S. GALLANT,
GRANDE DIGUE,
Encanteurs licenciés pour les comtés de Westmorland et de Kent.
Ils se chargent de faire tout encan à la satisfaction des patrons. On peut leur écrire et ils se chargeront de faire les annonces nécessaires.
Termes raisonnables.

B. S. SMITH,
Encanteur licencié pour le comté de Kent,
BOUCTOUCHE, N. B.
Se charge de faire les encans et de voir aux annonces nécessaires. Satisfaction aux patrons
Termes raisonnables.
8 février 1885—1 a p.

D. D. LANDRY,
Agent d'assurance generale sur la Vie et contre le Feu ;
Représentant les meilleures compagnies anglaises et canadiennes. *Conditions faciles.*
AYANT TOUJOURS
UN ASSORTIMENT COMPLET D'INSTRUMENTS ARATOIRES
les plus perfectionnés, et tous les morceaux de réparage.
Bouctouche, 10 oct. 1886—ac

Chemin de fer Intercolonial

'86--Arrangement d'Hiver--'87

A partir de lundi, 22 Nov. 1886, les convois marcheront journellement (dimanches exceptés) comme suit :

LAISSERONT SHEDIAC.

Accomodation pour St-Jean	6.40	a. m.
Express pour Halifax et Pictou	11.02	"
Express pour St-Jean	2.27	p. m.

ARRIVERONT A SHEDIAC.

Express de St-Jean	12.18	p. m.
Express de Halifax et Pictou	3.45	p. m.
Accomodation de St-Jean	6.28	"

Tous les convois sont basés sur le temps du méridien oriental.
D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

Office du Chemin de Fer,
Moncton, N. B., 22 nov. 1886.

UNION HOTEL,
O. S. LÉGÈRE, PROPRIÉTAIRE,
Main Street, Moncton, N. B.
Accommodation de première classe pour les voyageurs. Bonne écurie. Prix modérés.

G. McDEVITT,
BARBIER-COIFFEUR,
(Porte voisine du magasin E. Thos. Smith)
SHEDIAC, N. B.
Coupe les cheveux et fait la barbe dans les derniers goûts. Si vous avez une belle tête, les cheveux bien coupés, vous avez toujours bonne mine. Quiconque patronise M. McDevitt n'a qu'à s'en louer sous tout rapport.

FERD. OUELLET,
FERBLANTIER,
SHEDIAC, N. B.
A toujours en mains un stock complet de Poêles de cuisine, de salon et de bureau, venant des meilleures fonderies, et de Ferblanteries de toute sorte, y compris
Ecrémoirs Terrines, Théières etc.
Toute commande exécutée sous le plus bref délai : ouvrage garanti. Le tout au meilleur marché possible.

A vendre ou a louer.
L'hôtel bien connu situé dans le village de Bouctouche et désigné sous le nom de "Union Hotel," actuellement occupé par Thos. Roberts. Il est dans une bonne localité et possède toutes les améliorations modernes. Avec bonnes écuries, hangars, etc. Pour les détails s'adresser à
HERBERT IRVING.
Bouctouche, 5 février 1886—ac

Facterie de Chaussures DE SACKVILLE.
Depuis que j'ai adopté le système de marquer mon nom sur TOUTES mes Chaussures, je m'aperçois que les commandes augmentent rapidement. A ceux qui ont besoin de Chaussures, je dirai : Essayez les miennes, et assurez-vous que mon nom soit au complet sur le fond de chaque paire.
ABNER SMITH.
20 nov. 77.

Agence d'Assurance Generale
Compagnies d'Assurance contre les Accidents, sur la Vie et contre le Feu, représentées.
Bureau : Bloc Robinson, Main St., Moncton.
Proprietes de fermes assurees a bas prix.
J. McC. Snow, Agent.
10 déc. 79.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie, l'Ontario.
Depot au gouvernement federal, $100,000.

Actifs.

1870	$ 6,216.00
1872	12,246.00
1874	33,721.00
1876	81,105.80
1878	142,619.00
1880	227,424.00
1882	427,429.00
1884	652,661.76

Ed. Girouard, Agent.
Boîte 118, Moncton, N. B.

JUDE H. POIRIER,
ENCANTEUR,
COCAGNE, COMTÉ DE KENT,
Se charge de faire les encans, publier les annonces, etc., à prix réduits, et à la satisfaction des pratiques.
Cocagne, 8 avril 1885.

Une Grande Institution Financiere
LA NEW-YORK,
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Actif,	$66,809,00
Revenu annuel,	16,000,000
Excédant en argent,	13,000,000
Payé aux assurés dans 10 ans,	49,500,000
Nouvelles assurances en 1885,	68,000,000
Payé en 10 ans pour mortalité seul.	17,400,000

Bureau principal pour le Canada :
Bâtisse de la Banque Union, MONTREAL
DAVID BURKE, surintendant.
Département Français :
J. M. HUDON, Inspecteur. J. P. DALY. Agent Général.

Boutique de tailleur.
J. A. Turcotte,
bâtisse de M. Fidèle Poirier.
Taille et confectionne les vêtements d'après les dernières modes et à la satisfaction des pratiques. Attention strictement portée au travail confié. "Un homme bien mis commande le respect."
Prix moderes.
Shédiac, 14 juillet 1886.

A. M LEGER,
HORLOGER et BIJOUTIER,
SHEDIAC, N. B.
Boutons, loquets, bracelets, Epinglettes, pendants d'oreilles, Lunettes, &c.

Une Merveilleuse Histoire
RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "29 Cedar St., New York, 29 Octobre, 1882.
"*Messieurs*, Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins ; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.
A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps la peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer ; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable ; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.
A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.
PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

GUERIT : Rhumatisme, Diphtérite, Sciatique, Névralgie, Mal de tête, Mal d'oreille, Mal de dent, Crampes, Blessures, Toux, Rhumes, Quinsy, Frissons, Coliques, Croup, Enrouement, Brûlures, Bronchites, Engourdissements, Contraction des Muscles, Hémorrhoïdes, etc.

C. C. Richards & Co. seuls Proprietaires.

C'est un inappreciable Renovateur de la chevelure et nettoie la tete des petites peaux, etc.

LA TERRIBLE MALADIE AU DEFI

MESSIEURS,—Je me suis servi de votre Liniment de Minard avec succès dans un cas grave de croup dans ma famille, et je considère que c'est un remède dont aucune famille ne peut se passer J. F. CUNNINGHAM
Cape Island, 14 mai 1886.

Le Liniment de Minard est en vente partout.
PRIX 25 Cents.

Hotel Lansdowne,
78 rue Granville, Halifax, N. E.
Trois minutes de marche du bureau de poste et des quais des bateaux à vapeur.—Cet hôtel a été spécialement accommodé pour pensionnaires, passants et permanents. Il y a des bains chands et froids, et toutes autres commodités.
Dme H. MARTEL,
10 février 86—6m Gérante

J. C. VAUTOUR,
MARCHAND DE NOUVEAUTES
GROCERIES, PROVISIONS, FERRONNERIES, ETC
RICHIBOUCTOU, N. B.
Assortiment toujours au complet. Importations quotidiennes. Vend à grand marché. Pratiques servies avec ponctualité et exactitude. Le public acheteur trouvera son profit à venir examiner les marchandises et s'informer des prix.

Demandez le GINPUR DE KIDERLEN. Il n'a pas son pareil pour faire des remèdes, et a reçu les médailles les plus hautes. En vente partout.

LE GRAND FEU DE MIRAMICHI EN 1825.

Dans chaque pays il arrive des sinistres qui font époque dans les pages de l'histoire. Dans notre province les années 1825 et 1877 seront à jamais mémorables dans les annales des Provinces Maritimes comme celles qui ont été les témoins de deux terribles conflagrations : la première arrivée à Miramichi le 7 octobre 1825 et l'autre à St-Jean le 20 juin 1877. Une narration du grand feu de Miramichi pourrait peut-être intéresser un grand nombre de nos lecteurs, conséquemment nous leur en faisons le récit suivant :

L'été de 1825 fut extraordinairement sec et chaud sur le continent américain, et dans la Nouvelle-Ecosse, surtout dans les districts de l'est, le feu fit quelques ravages, mais comme les terres étaient grandement défrichées dans divers établissements, les habitants n'eurent à déplorer que de faibles inconvénients. A Miramichi l'été avait été remarquablement chaud, et il y tomba si peu de pluie qu'on eut des craintes sérieuses pour les récoltes. La sécheresse et la chaleur continuèrent pendant tout le mois de septembre et les forêts étaient dans un état propre à la combustion. La densité de l'atmosphère indiquait des feux lointains le long du côté sud de la Baie des Chaleurs et en quelques endroits du District de Gaspé, et dans les environs de Richibouctou en gagnant vers le comté de Westmorland ; mais ces conflagrations éloignées ne causèrent aucune inquiétude aux habitants de Miramichi. Au commencement d'octobre, lorsque le temps est généralement frais, une chaleur des plus contraire à la nature se fit sentir et continua sans interruption depuis le premier du mois jusqu'au cinq. On apercevait au loin des flammes dans les bois, et la chaleur devenait de plus en plus oppressive et énervante. Le 6, l'atmosphère était chargée d'une vapeur étouffante ; pas une haleine de vent ne se faisait sentir, on n'entendait pas même braire les feuilles des arbres. Tout à coup un pâle prouillard vint s'arrêter sur la forêt et fit bientôt place à un sombre nuage comme celui qui présage la tempête. A trois heures la chaleur devint très oppressive, il était évident que le feu approchait la ville de Newcastle et cependant personne n'en fut alarmé. Soudain on entendit craquer et tomber les arbres et les branches, et un bruit semblable aux grondements éloignés du tonnerre s'en suivit, et tout le comté de Northumberland, qui comprenait alors Kent, Gloucester et Restigouche, parut entouré de feu. Vers quotre heures de l'après-midi, une immense colonne de fumée s'éleva au nord-est de Newcastle, mais une légère brise la fit aussitôt éclater et elle apparut en nombreux fragments. Déjà la nuit commençait à rouler sur son char d'ébène ; des sillons de flamme se répandaient sur la vaste étendue de la forêt et jetaient le trouble et la consternation dans l'esprit des habitants.

Vers 9 heures la foudre éclata, et les vents se déchaînèrent en violents tourbillons, alimentant l'incendie et accroissant la terreur. Dans les intervalles entre les éclairs et les éclats de la foudre, les cieux étaient remplis d'une horrible lueur et le terrible fracas du craquement des arbres se rapprochait davantage. Ce n'était cependant que l'avant-coureur de la menaçante destruction qui attendait les paisibles habitants de Miramichi. A minuit il se fit pour un instant un grand et profond silence, et soudain un épouvantable sifflement se fit entendre dans la forêt, un torrent de feu, aiguillonné par la fureur des vents, ravagea bientôt le bois voisin des habitations et s'attaqua ensuite aux bâtisses, que les flammes enveloppaient en un clin d'œil en mugissant dans les airs. Alors la consternation, l'épouvante s'emparent et règnent dans tous les esprits et partout ce n'est que pleurs et gémissements. Les bêtes sauvages de la forêt, devenues apprivoisées par la frayeur, les animaux domestiques que la crainte a rendus furieux, et tous, hommes, femmes et enfants, s'empressent de chercher un refuge dans les eaux du Miramichi. Des femmes avec des enfants nouveaux-nés, et d'autres clouées sur un lit de douleur s'élancent dans la rivière. Plusieurs personnes, fuyant les flammes qui les poursuivent, en tombent les victimes. Des radeaux sont faits à la hâte et ceux qui y montent sont emportés par la furie des vents et trouvent leur tombeau dans l'onde. On se jette à la nage et on essaie de traverser la rivière, plusieurs y réussissent, mais beaucoup disparaissent sous les flots pour ne jamais revenir.

Au sud-ouest de Newcastle il se trouve un marais dans lequel des centaines de personnes se refugièrent et échappèrent à la mort. Les navires qui étaient dans la rivière, ne furent sauvés que par la vigilance des matelots, en amortissant les flammes avant qu'elles pussent prendre possession des cordages. Trois, cependant, prirent feu et furent consumés. Le jour suivant, vers l'approche de l'aube, une pluie battante vint arrêter le progrès des flammes. Le matin du 8 octobre, les terres désertes représentaient une terrible scène de mort et de destruction. Des 260 édifices qui ornaient la florissante ville de Newcastle 12 seulement avaient échappé à l'incendie, et dans Douglastown, de 70 il en restait que 6. Tout le district était en cendres ; moissons, arbres, maisons, tous avaient disparu sous le passage des flammes. On apercevait les restes de plus de 500 êtres humains, suffoqués ou brûlés, gisant ici et là, parmi les cendres de leurs demeures. Des milliers d'animaux domestiques, des multitudes d'oiseaux et de bêtes sauvages, et même le saumon et d'autres poissons de la rivière, gisaient inanimés en nombre incalculable sur les rives de la rivière. Plus de quatre cents milles carrés de terrain cultivé étaient la scène des ruines fumantes. L'incendie avait parcouru plus de 5,500 milles carrés de terre inculte et boisée. Depuis les rivières de Miramichi et de Bartabog, dans l'est du comté, jusqu'à celles de St-Jean, de Nashwaak et d'Oromocto, dans l'intérieur de la province, on voyait une immense fumée, comme si la terre eut été une grande fournaise.

A l'Ile du Prince-Edouard et à la Nouvelle-Ecosse, des feuilles brûlées y tombaient en grandes quantités, et pendant plusieurs jours le soleil eut cette couleur rouge qu'on lui remarque lorsqu'on le regarde à travers une vitre noircie par la fumée.

La perte totale causée par cette vaste conflagration fut environ £200,000. La misère et l'indigence de ces pauvres malheureux excitèrent la sympathie du public. Ils reçurent de l'Ile du Prince-Edouard, $680 ; de Terre-Neuve, $2,800 ; de la Nouvelle-Ecosse, $14,459 ; du Bas-Canada, un octroi législatif de $10,000, et des souscriptions pour le montant de $21,337 ; des Etats-Unis et d'autres places, $73,891 ; du Nouveau-Brunswick, $22,587, et de la Grande-Bretagne, £4,604.

PLACIDE P. GAUDET.

Faits interessants.

Le consul Tanner dit qu'il est bu, en Allemagne, 1,100,000,000 gallons de bière chaque année.

La diphtérie augmente dans New-York. Les élèves de plusieurs écoles publiques en sont atteints.

Il y a à Aberdeen, Neb., un puits artésien de 1,000 pieds de profondeur, duquel il sort des poissons ressemblant au vairon de nos rivières.

Pour commémorer le jubilé de la Reine, on érigera dans la rue Oxford, à Londres, une tour en fer, ayant 440 pieds de hauteur. Le contrat est passé, et on commencera l'ouvrage dans le mois de janvier.

Un célèbre écrivain dit qu'il a vu des milliers de petits poissons passant par terre, d'une lagune à une autre, dans l'Amérique du Sud. Il dit qu'ils avancent aussi prudemment et indifféremment que s'ils eussent été habitués toute leur vie à faire ce voyage par terre.

Un vache appartenant à T H. Borden, de Port Williams, N. E., vient de crever. Le médecin vétérinaire, voulant connaître la maladie de cette vache, lui ouvrit le cœur et y trouva une aiguille à tricotter, qu'on avait, peu de jours auparavant, laissé tomber parmi les pelures de pommes.

L'explorateur Ludwig Wolff, qui est de retour du Congo, raconte qu'il a rencontré, dans la région de Sankouron, plusieurs tribus de nains, ayant généralement moins de quatre pieds de hauteur, la figure imberbe, et les cheveux courts laineux.

Ceci, dit Wolff, confirme les anciennes conjectures de Hérodote et d'Aristote sur l'existence d'une race de pygmées en Afrique. M. Wolff fut très bien reçu chez ces nègres Lilliputiens.

Un marchand distingué d'Orono, donne la recette suivante pour guérir la diphtérie : Prenez deux pleines cuillères à thé de goudron liquide, et deux pleines cuillères à thé de térébenthine, mettez le tout dans un bassin et posez-le sur le feu. Faites brûler ce mélange dans la chambre du malade. Cela produira une épaisse fumée. Le malade est aussitôt soulagé et commence bientôt à cracher les membranes et dans deux à trois jours il est guéri.

Un peu d'ammoniaque ou de borax dans l'eau qu'on se sert pour se laver les mains nettoyera la peau et la rendra douce. Un peu de farine d'avoine mélangée avec de l'eau, blanchira les mains. Beaucoup de personnes appliquent de la glycerine sur les mains avant de se coucher et mettent des gants pour ne pas salir les couvertures ; mais la glycerine ne convient pas à tout le monde, car elle rend la peau dure et rouge. On devrait se frotter les mains avec de la farine d'avoine sèche et prendre des gants en se couchant. Une bonne préparation pour les mains c'est du blanc d'œuf avec un grain d'alum dissout dedans. La pâte de toilette romaine est simplement du blanc d'œuf, de la farine d'orge et du miel. On dit que les Romains faisaient usage de cette composition dans l'ancien temps. C'est une très-bonne chose, mais elle n'est pas meilleure que la farine d'avoine. On peut dans un mois rendre douces et blanches les mains les plus rudes en y applicant ce remède en se couchant. Tout ce qu'on a besoin d'avoir c'est une brosse à ongles, une bouteille d'ammoniaque, une boîte de borax en poudre, et un peu de sable fin pour faire disparaître les taches.

Le professeur D. Leonhard de Francfort donne pour l'année 1886 les statistiques suivantes sur les chevaux des divers pays et villes.

La Prusse possède 2,313,817 chevaux, ou 97 chevaux par 1,000 habitants. D'après le recensement de 1873 l'empire d'Allemagne comptait en tout 3,352,231 chevaux.

L'Autriche—Hongrienne en possède trois demi-milliers, ou 99 par 1,000 habitants. La Hongrie seule en a 2,000,000. La France a en tout, 2,882,850 chevaux, 300,000 mulets, ou 78 chevaux par 1,000 habitants et 54 par kilomètre carré.

Selon le recensement de 1881 le Danemark compte 315,570 chevaux ; la Belgique en a 283,163, ou 60 pour cent par 1,000 habitants ; la Hollande en possède 250,000 ou 73 par 1,000 habitants : l'Italie (d'après le recensement de 1868), en a 657,544, mais en 1879 elle n'avaitque 615,457 chevaux, à part de 293,868 mulets ; la Suisse, en 1868, en avait environ 105,000 ou 40 par 1,000 habitants ; l'Espagne, en 1862, possédait 680,373 chevaux, outre 2,319,846 mulets ; il est tué de 3,000 à 4,000 chevaux tous les ans dans les combats de tauraux ; le Portugal a 88,900 chevaux, 50,300 mulets et 127,950 ânes ; la Russie, en 1872, possédait 21,570,000 chevaux ; la Suède et la Norvège ont 655,456 chevaux ou 115 par 1,000 habitants ; la Grèce en a environ 10,000 ; les Etats-Unis d'Amérique possèdent 9,504,000 chevaux ; le Canada 2,624,000 ; la République d'Argentin 4,000,000 ; Uraguay 1,000,000, l'Australie, en 1871, en avait 304,000.

Le professeur Leonhard donne pour les différentes cités les chiffres suivants : Berlin, 32,527 ; Breslau, 4,581 ; Bremen, 2,199 ; Buda Pesth, 11,611 ; Cologne, 1,850 ; Dantzig, 2,385 ; Dresden, 5,641 ; Frankfort-sur-le-mein, 3,000 ; Hambourg 4,171. Hambours, avec faubourg, 7,600 ; Hanovre 4,158 ; Konigsberg, 4,477 Copenhague, 4,302 ; Leipzig 2,483 Monaco 5883 ; Rome 11,733 ; Stockholm 3506 ; Stuttgart 2,591 ; Vienne 14,317 ; Paris 64,247 ; Londres 200,000. Le nombre de chevaux à St-Petersbourg n'est pas donné, mais on suppose qu'il est égal à celui de Londres.

On évalue les chevaux de la ville de New-York entre 60,000 à 75,000.

—C'est drôle, disait hier un pochard, quand une rivière à trop d'eau, ça s'appelle une "crue....." Et, quand un homme a trop de vin, ça s'appelle une "cuite" !

—Dis, chéri, si je meurs avant toi, jure-moi de ne pas te remarier.

—Sois calme ; j'ai une belle-mère, je ne tiens pas à en avoir deux.

—Lu sur la carte d'invitation d'un bal de faubourg :
"Aucun invité ne sera admis, à moins qu'il ne vienne lui-même.

—Mais comme te voilà belle, Lafleure, avec cette ravissante toilette ! Tu es si élégante que j'ai eu de la peine à te reconnaître. Tu as l'air d'une grande demoiselle de Boston.
—Vraiment, Lizette ? Ah ! c'est que j'ai été à La Batture et que j'ai fait mes emplettes au magasin le mieux fourni, comprends-tu ? Y a le plus bel assortiment de Draps pour manteaux, de Collerettes de pelleterie, de Châles de laine pour la maison et pour la promenade, de gilets de laine, de Jerseys de toute couleur, d'Etoffes à robes, flanelles, winceys, avec un choix extraordinaire de boutons qui sont de vrais bijoux de nouveauté et d'élégance, comme tu vois. J'en ai profité, ma chère, pour me gréer. Et avec ça que c'est à si grand marché que la bourse s'en ressent bien peu. Et ils sont si affables, si accommodants, ça leur coûte pas de vous montrer leur butin dans ce magasin-là.
—Et tu me dis pas ousque c'est ?
—Je suis si ravie de mes achats et si contente de ce monde-là, que, je m'en vas les publier dans mon cher *Moniteur*, Lizette. Tu veux y aller toi aussi, hein ! Eh bien, retiens bien la place : c'est chez
OLIVIER M. MELANSON.